



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAINT JULIEN aux Bois du 03.04.2024

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint Julien aux bois se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h 30 et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix	Isabelle da Fonseca absente procuration à P Gire
Annick Ducatel	Victor Fourtet Arrivé à 9h00	Gaetan Jaladis
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Didier Masquelier
Maryline Dupont		

Secrétaire de séance : Annick DUCATEL

Début de séance à 20H40.

Madame le Maire fait l'appel.

Approbation PV du 7 février 2024

Madame le Maire présente le procès verbal du conseil municipal précédent pour approbation:

Procès verbal approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

1/ Vote du compte administratif et du compte de gestion 2023

Jean Yves ALIX présente les comptes administratifs :

- Assainissement

Les comptes 2023 pour l'assainissement sont approuvés à l'unanimité

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	15 532.92	26 622.60	42 155.52
DEPENSES	17 228.20	30 042.65	47 270.85
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 695.28	- 3 420.05	- 5 115.33
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	53 958.08	9 037.17	62 995.25
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2023	52 262.80	5 617.12	57 879.92
RESTES A REALISER	-----	-----	-----

- Commune

Les comptes 2023 pour la commune sont approuvés à l'unanimité

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	364 585.95	567 326.37	931 912.32
DEPENSES	214 682.34	470 174.58	684 856.92
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 903.61	97 151.79	247 055.40
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	- 154 594.55	116 448.17	- 38 146.38
PART AFFECTEE à l'INVESTISSEMENT en 2023	138 311.55		138 311.55
RESTES A REALISER	- 166 355.00	-----	- 166 355.00
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2023	- 171 045.94	213 599.96	42 554.02

2/ Affectations des résultats

Jean Yves présente les affectations des résultats de l'assainissement et de la commune

Approbation à l'unanimité

Mr MONTEIL Jean Christophe, Inspecteur divisionnaire au SGC Argentat, présent à la séance, nous présente son document de valorisation financière et fiscale 2023. Nous avons bénéficié de la synthèse des comptes et de l'exploitation de nos chiffres comptables et ainsi nous positionner parmi les communes identiques à la notre et à notre endettement par habitant. Bilan plutôt positif

3/ Vote du budget Primitif 2024

- Assainissement Approbation à l'unanimité

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	40269.99	40269.99
Section d'investissement	67 022.30	67 022.30
TOTAL	107 292.29	107 292.29

- Commune Approbation à l'unanimité

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	762 273.21	762 273.21
Section d'investissement	430 148.41	430 148.41
TOTAL	1 192 421.62	1 192 421.62

4/ Vote des taux d'imposition

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, les propriétaires verront leur taxe foncière augmenter de 3.9%. Considérant que les augmentations gouvernementales impactent fortement les budgets de nos administrés, Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impositions.

Taxes	Taux de référence 2024
Taxe Foncière bâtie (TFB)	39,55
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	67,28
Taxe d'habitation (TH)	6,02

Approbation à l'unanimité

5/ Subvention au budget de la caisse des écoles

Mme le Maire informe les membres du CM du montant de la subvention nécessaire pour équilibrer le budget Caisse des écoles : 3683.00€

Approbation à l'unanimité

6/ Subvention au budget assainissement

Mme le Maire informe les membres du CM du montant de la subvention nécessaire pour l'équilibre du budget assainissement : 2470.00€

Approbation à l'unanimité

7/ Approbation nouveaux statuts FEDEE 19

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la FEDEE 19 a adopté de nouveaux statuts et que la commune doit délibérer pour approuver ces nouveaux statuts.

Approbation à l'unanimité

8/ Adhésion au SIG

Dans le cadre de la compétence (Système d'information Géographique) la FEDEE19 met à disposition une plateforme informatique capable d'organiser et de présenter des données spatialement géoréférencées. Cette plateforme permettra aux communes adhérentes de s'informer, de visualiser ou encore d'analyser les données patrimoniales notamment celles en lien avec les compétences de la FEDEE : (éclairage public, armoires et organes de commande, incidents EP ...)

Approbation à l'unanimité

9/ Participation fiscalisée FEDEE19

Madame le Maire rappelle que le CM doit prendre position pour la participation communale au profit de la FEDEE 19 pour l'année 2024. Cette participation d'un montant de 984.06 € peut être budgétisée ou fiscalisée.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour la participation fiscalisée.

10/ Voirie 2024

Dans le bourg : nous profiterons de l'intervention du Département sur la déviation jusqu'à l'usine Fabié pour faire des travaux de sécurisation sur la chaussée du carrefour du bourg en allant au carrefour de chez Fabié.

Nous avons 2 propositions pour ces travaux

- EUROVIA : 33104.15 € HT
- DEVAUD TP : 21080.00€ HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition de DEVAUD TP pour un montant de 21080.00€ et sollicite une aide de l'état au titre des amendes de police

Approbation à l'unanimité

Affaires diverses

A Vidal : maison Voisin, nous avons reçu un devis de Mr Constant (maçon) pour rehausser les bouches d'évacuation des eaux pluviales sur le domaine public et pour refaire les grilles en fonte les protégeant. Devis 750€ il n'y a pas de TVA.

A Lassalle : nous avons évoqué dans le précédent PV qu'un mur soutenant la route et surplombant le jardin de D. Rouzeyrol était écroulé. Nous avons demandé 2 devis.

Devis 1 Mr Constant : 3700€ pas de date d'intervention

Devis 2 GP : 1000€ : sera fait dans les 30 jours

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis 2 pour 1000.00 €

Plus de question à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30

La secrétaire de séance

Annick DUCATEL



Le Maire

Martine LAVERGNE

